



N° 1792 MEF/CAB/SGM/DGI/DPSE

10/06

Cotonou, le 28 JUIN 2020

## Le Directeur Général des Impôts

A

Monsieur le Directeur Général de la  
société GROUP PRUNELLE D'AFRIK  
CONSULTING SA  
COTONOU

**Objet** : Résultats de la validation des cas de tests dans le cadre de la réforme  
des factures normalisées

Monsieur le Directeur Général,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que les vingt (20) cas de tests que vous avez soumis à la Direction Générale des Impôts ont été examinés et les résultats se présentent ci-dessous :

### Informations sur le SFE

Nom de l'éditeur/fabricant/distributeur	GROUP PRUNELLE D'AFRIK CONSULTING SA
Contact de l'éditeur/fabricant/distributeur	97 17 52 71
Adresse de l'éditeur/fabricant/distributeur	gpacbeninsa@yahoo.com
Pays d'origine de l'éditeur/fabricant/distributeur	Bénin
Nom du SFE	PRUN-INVOICE
Version du SFE	PI V1.1
Systèmes d'exploitation	Windows

### Déclaration de conformité

N° de test	Spécification du test	Décision
1	Facture de vente (article exonéré)	Conforme
2	Facture de vente (article taxable)	Conforme
3	Facture de vente (article taxable/exonéré)	Conforme
4	Facture de vente (article taxable/exonéré) avec quantité décimale	Conforme

N° de test	Spécification du test	Décision
5	Facture de vente (article taxable/exonéré) avec IFU et nom du client	Conforme
6	Facture de remboursement (article taxable/exonéré) avec IFU et nom du client	Conforme
7	Facture de vente (article taxable) avec taxe spécifique	Non pris en charge
8	Facture de vente (article taxable/exonéré) avec AIB 5%	Conforme
9	Facture de vente (article taxable/exonéré) avec AIB 1%, IFU et nom du client	Conforme
10	Facture de vente (article taxable/exonéré) avec AIB 5%, nom du client et taxe spécifique	Non pris en charge
11	Facture de vente (article taxable) avec IFU, nom du client et taxe de séjour	Non pris en charge
12	Facture de vente au régime d'exception	Non pris en charge
13	Facture de vente au régime d'exception avec taxe spécifique	Non pris en charge
14	Facture de vente au régime TPS	Non pris en charge
15	Facture de vente au régime TPS avec taxe spécifique	Non pris en charge
16	Facture de vente à l'exportation de produits taxables	Non pris en charge
17	Facture de vente à l'exportation (article exonéré/taxable)	Non pris en charge
18	Facture d'avoir à l'exportation de produits taxables	Non pris en charge
19	Facture de vente à l'exportation au régime TPS	Non pris en charge
20	Facture d'avoir à l'exportation au régime TPS	Non pris en charge

Tous les cas de tests effectivement réalisés étant concluants, votre logiciel peut être utilisé par les entreprises pour émettre des factures normalisées relatives aux cas de tests conformes.

Par ailleurs, je vous informe que toute modification de votre logiciel doit faire objet d'une nouvelle demande de validation de tests.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de mes sincères salutations.

Nicolas YENOUESSI



Cotonou, le **26 JUIN 2020**

**Le Directeur Général des Impôts**

*A*

**Monsieur le Directeur Général de la  
société GROUP PRUNELLE D'AFRIK  
CONSULTING SA  
COTONOU**

**Objet** : Résultats de la validation des cas de tests dans le cadre de la réforme  
des factures normalisées

Monsieur le Directeur Général,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que les vingt (20) cas de tests que vous avez soumis à la Direction Générale des Impôts ont été examinés et les résultats se présentent ci-dessous :

**Informations sur le SFE**

Nom de l'éditeur/fabricant/distributeur	GROUP PRUNELLE D'AFRIK CONSULTING SA
Contact de l'éditeur/fabricant/distributeur	97 17 52 71
Adresse de l'éditeur/fabricant/distributeur	gpacbeninsa@yahoo.com
Pays d'origine de l'éditeur/fabricant/distributeur	Bénin
Nom du SFE	PRUN-STOCK
Version du SFE	PS V1.1
Systèmes d'exploitation	Windows

**Déclaration de conformité**

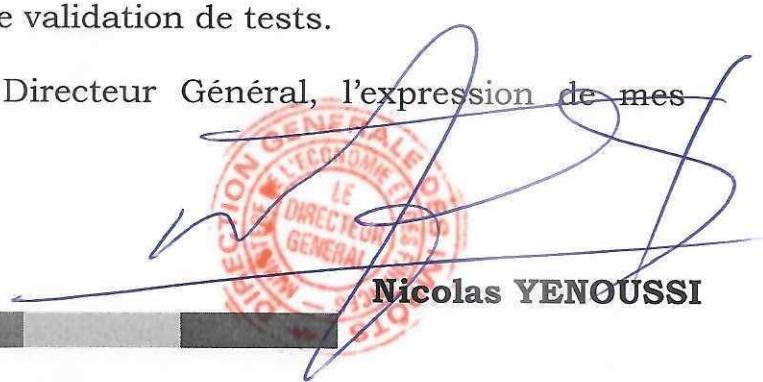
N° de test	Spécification du test	Décision
1	Facture de vente (article exonéré)	Conforme
2	Facture de vente (article taxable)	Conforme
3	Facture de vente (article taxable/exonéré)	Conforme
4	Facture de vente (article taxable/exonéré) avec quantité décimale	Conforme

N° de test	Spécification du test	Décision
5	Facture de vente (article taxable/exonéré) avec IFU et nom du client	Conforme
6	Facture de remboursement (article taxable/exonéré) avec IFU et nom du client	Conforme
7	Facture de vente (article taxable) avec taxe spécifique	Non pris en charge
8	Facture de vente (article taxable/exonéré) avec AIB 5%	Conforme
9	Facture de vente (article taxable/exonéré) avec AIB 1%, IFU et nom du client	Conforme
10	Facture de vente (article taxable/exonéré) avec AIB 5%, nom du client et taxe spécifique	Non pris en charge
11	Facture de vente (article taxable) avec IFU, nom du client et taxe de séjour	Non pris en charge
12	Facture de vente au régime d'exception	Non pris en charge
13	Facture de vente au régime d'exception avec taxe spécifique	Non pris en charge
14	Facture de vente au régime TPS	Non pris en charge
15	Facture de vente au régime TPS avec taxe spécifique	Non pris en charge
16	Facture de vente à l'exportation de produits taxables	Non pris en charge
17	Facture de vente à l'exportation (article exonéré/taxable)	Non pris en charge
18	Facture d'avoir à l'exportation de produits taxables	Non pris en charge
19	Facture de vente à l'exportation au régime TPS	Non pris en charge
20	Facture d'avoir à l'exportation au régime TPS	Non pris en charge

Tous les cas de tests effectivement réalisés étant concluants, votre logiciel peut être utilisé par les entreprises pour émettre des factures normalisées relatives aux cas de tests conformes.

Par ailleurs, je vous informe que toute modification de votre logiciel doit faire objet d'une nouvelle demande de validation de tests.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de mes sincères salutations.



Nicolas YENOUESSI